

Équité en matière d'emploi

L'Union des employés de la Défense nationale (UEDN) possède un comité des droits de la personne dynamique dont le but est d'offrir du soutien, des directives, des conseils et de l'aide afin de cerner et de supprimer les barrières en favorisant une bonne compréhension, chez tous ses membres, de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, de la législation en matière de droits de la personne et des questions préoccupantes.

Le comité des droits de la personne de l'UEDN compte:

- un conseiller en droits de la personne élu auprès du Conseil exécutif national de l'UEDN;
- un coordonnateur des droits de la personne de chaque région.

Les régions de l'UEDN sont les suivantes:

- ⇒ Colombie-Britannique
- ⇒ Alberta et le Nord
- ⇒ Manitoba
- ⇒ Saskatchewan
- ⇒ Ontario
- ⇒ Région de la capitale nationale
- ⇒ Centre de la sécurité des télécommunications
- ⇒ Fonds non publics
- ⇒ Québec
- ⇒ Terre-Neuve/Labrador/Nouveau-Brunswick, et
- ⇒ Nouvelle-Écosse

La question des droits de la personne est complexe et porte sur un large éventail de préoccupations des membres.

La Loi canadienne sur les droits de la personne prévoit onze motifs de distinction illicite :

- Race
- Origine ethnique ou nationale
- Couleur de la peau
- Religion
- Age
- Sexe
- Orientation sexuelle
- État matrimonial
- Situation familiale
- Déficience
- État de personne gracifiée

Les coordonnateurs des droits de la personne doivent offrir du soutien aux sections locales et aux membres en exécutant les tâches suivantes :

Établir un réseau de travail avec les sections locales et encourager la désignation de représentants des droits de la personne dans chaque section. Les préoccupations soulevées par les sections locales ou les membres sont ensuite transmises au conseiller national en droits de la personne.

Communiquer les questions et les préoccupations des sections locales au conseiller national en droits de la personne, qui renseigne toutes les régions et le Conseil exécutif national. Fournir des renseignements pertinents et opportuns sur les questions de droits de la personne aux sections locales. Les changements apportés aux lois et aux normes sociales peuvent avoir et ont une incidence sur la façon dont les questions de droits de la personne sont perçues et gérées.

Favoriser une meilleure compréhension des questions de droits de la personne chez les membres et les collectivités.

Appuyer les sections locales dans la coordination et l'organisation d'activités en lien avec les droits de la personne, particulièrement aux alentours des journées désignées de commémoration ou d'action.

À la demande d'une section locale et en coordination avec les vice-présidents régionaux, présenter un exposé sur les questions de droits de la personne, les changements ou les préoccupations.

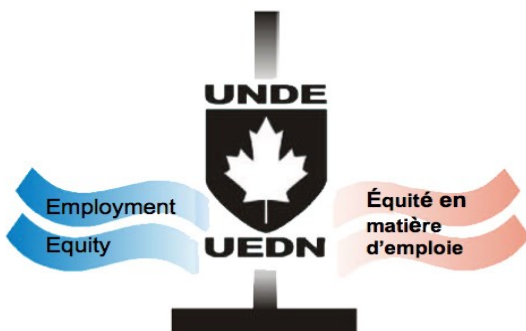
Se tenir au courant. Pour ce faire, participer à des ateliers, des conférences et des séminaires pertinents organisés au sein de l'UEDN ou de la collectivité. Les rapports découlant de ces activités sont communiqués aux vice-présidents régionaux et au conseiller national en droits de la personne.

Tous les membres du comité des droits de la personne indiquent leur appartenance à un groupe désigné et ils encouragent les membres des divers groupes visés par les droits de la personne à le faire également.

Dans le cadre du travail avec les sections locales, participer le plus possible aux conférences sur l'équité de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) à titre de délégués et, lorsque c'est possible, d'observateurs.

Créer des réseaux avec des groupes animés du même esprit dans les régions qui appuient les activités et les objectifs liés aux droits de la personne. Cela permet d'assurer une sensibilisation continue de nos membres aux questions régionales et aux ressources disponibles.

Pour obtenir d'autres détails sur les questions de droits de la personne ou pour trouver un coordonnateur des droits de la personne, consultez le site suivant : www.unde-uedn.com.



Union des employés de la Défense Nationale
116 rue Albert, suite 700
Ottawa, Ontario K1P 5G3
Tel: 613-594-4505
Fax: 613-594-8233
Sans frais: 1-866-594-4505

www.unde-uedn.com

Employment Equity

The Union of National Defence Employees (UNDE) has an active Human Rights Committee whose goal is to provide support, guidance, advice and assistance in identifying and removing barriers by promoting a strong understanding of the Employment Equity Act, Human Rights Legislations and issues of concern to all our members.

The UNDE Rights Committee is made up of:

- An elected Human Rights Advisor to the UNDE National Executive; and
- A Human Rights Coordinator from each region.

The UNDE Regions are:

- British Columbia,
- Alberta and The North,
- Manitoba/Saskatchewan
- Ontario
- National Capital Region
- Communications Security Establishment
- Non-Public Funds
- Quebec
- Newfoundland/Labrador/New Brunswick, and
- Nova Scotia

Human Rights is a complex issue and covers a broad spectrum of concerns to members:

The 11 prohibited grounds of discrimination recognized in the Canadian Human Rights Act (CHRA) are:

- Race,
- National or ethnic origin,
- Colour,
- Religion
- Age,
- Sex,
- Sexual Orientation,
- Marital status,
- Family status,
- Disability or
- Conviction for an offence for which a pardon has been granted or in respect of which a record of suspension has been ordered.

The Human Rights Coordinators are there to provide support to locals and members by :

Establishing a working network with locals and encouraging the establishment of human rights representatives at this level. Concerns identified from locals or members are then forwarded to the National Human Rights Advisor;

Sharing local issues and concerns with the National Human Rights Advisor who keeps all regions and the National executive informed and aware; Providing relevant and timely information about human rights issues to all locals. Changes in laws and legislations and societal norms can and does have a impact on how human rights issues are viewed and managed;

Promoting a greater understanding of human rights issues to our membership and communities;

Supporting locals in coordinating and organizing human rights related events, especially around the designated days of commemoration or action;

At the request of a local and in coordination with the regional vice presidents provide briefing on human rights issues, changes and/or concerns;

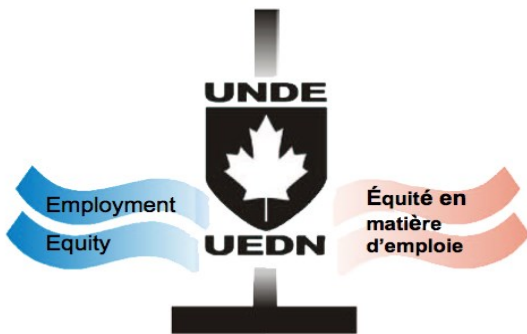
Staying informed. This happens through the attendance at relevant workshops, seminars and conferences within our union and the broader community. Reports from these activities are shared with regional vice presidents and the national Human Rights Advisor;

All members of the human rights committee self-identify and encourage members of the various groups covered under the human rights umbrella to do so as well;

Working with locals we encourage maximum participation at PSAC equity conferences at all levels as delegates and where possible observers; and

Developing networks with like-minded organizations in our regions that support human rights goals and activities. This supports continued awareness of regional issues and resources available to our members.

For more information about human rights issues or to locate a Human Rights Coordinator go to www.unde-uedn.com.



Union of National Defence Employees
116 Albert Street, Suite 700
Ottawa, Ontario K1P 5G3
Tel: 613-594-4505
Fax: 613-594-8233
Toll free: 1-866-594-4505

www.unde-uedn.com